

OAI INFO 2012 N°75

BULLETIN D'INFORMATION - PUBLICATION TRIMESTRIELLE

EDITORIAL



© Carlo Hemmel

L'architecte et l'ingénieur-conseil: des métiers d'avenir?

Qualité: Les architectes et les ingénieurs-conseils cherchent à améliorer la qualité de vie des usagers des projets ainsi que d'améliorer la qualité de l'environnement bâti. Nous devons sensibiliser la société de l'importance de la qualité de notre environnement bâti comme un moyen de rétablir la confiance dans l'avenir et dans l'économie afin de surmonter la crise.

Un projet nécessite aujourd'hui des conceptions extrêmement élaborées qui se heurtent à des procédures difficilement surmontables et qui doivent s'adapter à des réglementations, des prescriptions et des contrôles d'intervenants de tous les domaines, qui, de plus, sont parfois contradictoires. A cela s'ajoute des exigences des matériaux, des exigences au niveau de l'économie en énergie et des détails de finitions de plus en plus poussés, des désirs et des besoins des utilisateurs de plus en plus exigeants. Tout cela combiné avec des programmes, des délais et des coûts entièrement prédéfinis de façon à ce que la liberté d'expression est limitée à un minimum.

Les critères de qualités ne sont plus définis par les architectes, mais résultent de plus en plus d'études faites par des spécialistes venant de tous les domaines et le métier d'architecte se résume davantage à devoir gérer tous ces critères, coordonner les spécialistes et transposer toutes les demandes aussi variées sur un dénominateur commun mais en assumant l'entière responsabilité.

Une évolution à laquelle nous devons nous opposer, encore plus par temps de crise, étant donné qu'en temps de crise la tendance des pouvoirs augmente de vouloir nommer davantage d'intervenants externes par souci d'optimiser et de minimiser les coûts. Mais cette tendance perd de vue que l'architecture ne peut être réduite à des exigences techniques et fonctionnelles. L'architecture représente la culture du bâti, le patrimoine de demain. L'architecture fait partie de notre vie quotidienne, tous nos gestes quotidiens sont influencés par l'architecture qui nous entoure, l'espace dans lequel nous vivons et toutes ces interférences ne peuvent être conçues par une simple application d'étude.

La **liberté, l'innovation et l'intellect** des architectes et des ingénieurs étaient des caractéristiques recherchées dans le temps par les décideurs, les entreprises et les citoyens et les résultats de leurs travaux étaient présentés avec fierté. Une approche se limitant à l'optimisation, à économiser toujours plus et sans oser de nouvelles idées innovantes ne sait pas rétablir la confiance dans l'avenir mais ne fait qu'augmenter le sentiment de carence.

Il ne s'agit pas de construire des bâtiments extravagants et onéreux tout en ignorant les problèmes financiers de la crise, mais il s'agit de ne pas perdre notre idéalisme, d'avoir le courage de chercher des nouveaux modèles de vivre et de travailler tout en respectant les besoins des clients. Les réglementations ne laissent plus de place à ce courage. Nous devons à nouveau travailler ensemble pour un même but, décideurs, architectes, ingénieurs, et nous ouvrir vers de nouveaux horizons.

Pour y arriver tous devront réapprendre, du concepteur à la maîtrise d'ouvrage, du fonctionnaire au client, du spécialiste à l'entrepreneur, de **respecter le travail de l'autre** en vue d'une réalisation commune où tous les intervenants travaillent ensemble pour le même objectif tout en respectant notre environnement, notre entourage bâti, notre patrimoine et la qualité architecturale.

Nous ne devons surtout pas oublier de respecter notre propre travail. Nous devons montrer que sans l'intervention d'architectes la qualité architecturale et la qualité du patrimoine bâti n'est plus garantie et pour cela nous devons agir en fonction. Nous ne devons pas amoindrir notre savoir-faire, mais garder une approche ouverte et toujours critique, ne pas perdre de vue les nouveaux concepts techniques et les nouvelles évolutions sociales et persuader la société que les métiers d'architecte et d'ingénieurs-conseils sont importants pour surmonter la crise.

SOMMAIRE

ASSEMBLEE GENERALE OAI	2
LA VIE DE L'ORDRE	8
JURISPRUDENCE.....	17
JOURNEE OAI «PRESSE/MEDIAS».....	19
RETROSPECTIVE D'ACTIVITES	21
FAI	23
FORMATIONS	24
CONCOURS / RESULTATS	27
TABLEAU DE L'ORDRE	32
ESPACES D'UNE VIE	33
PROGRAMME D'ACTIVITES	36

LA VIE DE L'ORDRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OAI LE 25 OCTOBRE 2012

Photo de l'assemblée générale
© Carlo Hommel



L'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) a tenu le 25 octobre 2012 son assemblée générale ordinaire au siège OAI - Forum da Vinci à Luxembourg.

Cet évènement a connu un beau succès avec la participation de 148 membres.

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ALLOCUTION, PRÉSENTATION DES ACTIONS PRIORITAIRES PAR LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT

Dans son allocution, le président **Bob STROTZ** fit d'abord part de sa satisfaction particulière que l'OAI organise pour la première fois son assemblée générale dans ses propres locaux. Un tel bâtiment, au centre de la Ville de Luxembourg, apporte la visibilité et la présence nécessaires à nos professions. De nombreuses activités y ont été organisées cette année, comme des expositions ou des tables rondes.

La présence médiatique de l'OAI a d'ailleurs été un des points marquants de cet exercice. Le **Bauhärepräis OAI 2012**, qui s'est affirmé en tant que manifestation culturelle incontournable, a notamment connu un retentissement très important dans les médias (presse écrite, TV,...), auprès des politiques et des administrations, ainsi que dans le grand public.

La communication autour de tels évènements permet d'améliorer la prise de conscience de l'architecture et de l'ingénierie au Luxembourg.

Un des thèmes principaux de cet exercice a été la **négociation des contrats-types Etat / Administration des Bâtiments Publics (ABP)**.

Nous avons pris le parti de remettre une proposition commune avec pour objectif, avec l'accord de l'ABP, une meilleure collaboration quotidienne.

L'OAI a transmis une proposition de texte, qui doit encore être revue par l'ABP et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI). Le Conseil traite ce dossier de manière prioritaire.

Lorsque les conditions extérieures se dégradent, il est vital d'améliorer la **collaboration au sein de l'équipe de conception** afin de rester compétitif. Dans ce cadre, le groupe de travail OAI ad hoc a bien avancé dans ses travaux.

Le président a lancé un appel à tous les membres obligatoires de l'OAI pour qu'ils se penchent sur ce dossier et qu'ils mettent en question voire qu'ils révisent leurs méthodes de travail avec l'aide des documents qui seront publiés sous peu afin que les conclusions de ce projet ne soient pas reléguées au rang de méthodes utopiques.

Il a également fait part de son inquiétude quant à **l'importance et le respect de nos professions**.

Dans les périodes où l'accent est mis sur les économies à réaliser, il est difficile de communiquer sur les avantages d'une architecture et d'une ingénierie de qualité. Il ne faut cependant pas perdre de vue le slogan « Op der falscher Platz spueren kann deier gin ».

Cela nécessite que nos bureaux et nos collaborateurs soient respectés, aussi bien à l'extérieur qu'au sein de l'équipe de conception.

Il faudra mettre tous nos partenaires en la matière autour d'une table afin de répondre ensemble aux défis qui nous attendent dans les prochaines années, que ce soit au niveau de la sensibilisation et de l'information du grand public, des entreprises qui nous aident à réaliser nos concepts, des organismes qui proposent des formations ou encore de notre esprit d'innovation.





En vue de sensibiliser les commettants étatiques et communaux aux possibilités offertes par les concours, le **manuel OAI sur les concours d'architecture** sera finalisé.

Bob STROTZ présenta enfin les priorités de l'OAI lors du prochain exercice :

1. Présentation de la qualité du cadre bâti dans le grand public et à l'étranger afin de renforcer la compréhension de l'architecture, de l'ingénierie et de l'urbanisme.
2. Collaboration entre membres OAI, érigé en critère de qualité
3. Amendement de la loi OAI afin d'améliorer encore le cadre d'exercice de nos professions.
Ce dossier est d'ailleurs en préparation par un groupe de travail ad hoc composé de membres représentant les différentes professions reprises au sein de l'OAI.

En tant qu'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils, c'est une chance de pouvoir chercher ensemble des solutions pour améliorer nos conditions de travail, en nous coordonnant de manière renforcée, en identifiant des synergies, et par-dessus tout en nous respectant, afin que nos bureaux soient plus rentables et que nous puissions tous travailler de manière plus agréable.

Bob STROTZ cita les membres de l'OAI décédés au cours de l'exercice, l'architecte **Marc EVEN** et l'ingénieur **Constant GILLARDIN**, et présenta à leurs familles, leurs associés et leurs collaborateurs ses condoléances.



Il remercia l'équipe du secrétariat sous la direction de Pierre HURT pour son engagement dans le traitement des nombreux dossiers dont témoigne le rapport d'activité (bulletin n°74), ainsi que les membres du Conseil, des Comités, des groupes de travail et des délégations de l'OAI.

Le vice-président **Andrea DE CILLIA** présenta les dossiers suivants : contrat-type coordination-pilotage, la campagne sur les professions OAI « Il y a du Génie dans votre quartier » ainsi que les journées d'information dans l'enseignement secondaire. Il indiqua notamment que la communication a été axée sur le fait que les professions OAI proposent des carrières d'avenir proposant de nombreux débouchés dans les bureaux membres OAI.

1.2. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS OAI 2011-2012

Sur base du rapport d'activités détaillé établi par le directeur **Pierre HURT**, les activités principales ci-après furent présentées :



Le directeur **Pierre HURT** présenta les travaux de l'OAI sur les projets de mise à jour de la recommandation OAI d'un contrat type architecte et d'établissement d'une recommandation OAI d'un contrat type architecte d'intérieur pour le secteur privé. Il fit le point sur les contrôles du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur au sujet de l'établissement des CPE.

Il exposa les statistiques en matière d'effectif, de nationalité et de forme juridique des membres de l'OAI ainsi que des travaux réalisés au sein de l'OAI.

En matière de respect de la déontologie, il présenta les actions de la Commission OAI ad hoc.

Il rappela la centralisation en un seul fichier de toute la documentation de l'OAI. Plus de 130 documents sont ainsi rassemblés en un seul fichier qui peut être facilement téléchargé depuis l'espace membres du site www.oai.lu et installé sur votre réseau afin de pouvoir accéder rapidement à l'ensemble de ces documents. Ce fichier est mis à jour au fur et à mesure de l'actualisation des documents et de la publication dans la newsletter d'informations permanentes d'intérêt dans votre pratique professionnelle.

Le membre du Conseil **Jacques WEYLAND** présenta les travaux de l'Ordre en matière d'établissement d'une recommandation OAI d'un contrat type ingénieur-conseil pour le secteur privé.



Le membre du Conseil **Max VON ROESGEN** présenta la collaboration de l'Ordre avec le Ministère d'Etat (« Guichet urbanisme » du Département de la Simplification Administrative, préparation de la table ronde « Investissements » initiée par le Premier Ministre Jean-Claude JUNCKER) et avec le Ministère de l'Intérieur (Fiche de travail PAG/PAP, Cellule indépendante « Fusion des communes »).

Il fit également le point sur les formations continues OAI / CRP-HT, sur le lancement du BTS « Bâtiments et Infrastructures » au Lycée Josy Barthel de Mamer, et sur la table ronde « Formations pour le secteur de la construction ».

Le secrétaire général **Thierry CRUCHTEN** présenta la mise à jour du règlement grand-ducal sur la performance énergétique des bâtiments d'habitation et le projet de certification pour conseiller énergétique de myenergy.



Il exposa les différentes activités de l'Ordre dans le cadre du Bauhärepräis OAI 2012, ainsi que le Guide OAI 2012 et la brochure touristique sur l'architecture contemporaine Architectour.lu.

Le membre du Conseil **Sala MAKUMBUNDU** présenta les tables rondes « Les lundis de l'OAI » organisées par l'OAI au Forum da Vinci.

1.3. PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2011-2012 RELATIFS AU GROUPE DE TRAVAIL, DÉLÉGATIONS, AFFILIATIONS ET AU SECRÉTARIAT

Le directeur **Pierre HURT** remercia les **membres actifs dans les différents organes de l'OAI**, à savoir le Conseil, les Comités, les Commissions, les groupes de travail, les délégations et les affiliations, témoignage de l'engagement important pour la profession. Ces membres ont ainsi participé à plus de 240 réunions.

Il rappela que les membres peuvent communiquer avec l'OAI sur leurs activités ordinaires via le formulaire qui se trouve dans l'espace membres du site **www.oai.lu**.

1.4. RAPPORT DES RÉVISEURS DE CAISSE ET NOMINATION POUR L'EXERCICE 2012-2013

L'architecte **Oliver OFFERMANN** et l'ingénieur **Pierre BAUMANN** ont révisé et approuvé les comptes de l'OAI pour l'exercice 2011-2012.

Oliver OFFERMANN indiqua que les comptes ont été tenus de manière parfaite.

Pierre BAUMANN et Oliver OFFERMANN sont reconduits comme réviseurs de caisse pour l'exercice 2012-2013.



1.5. APPROBATION DES COMPTES RELATIFS À L'EXERCICE SE CLÔTURANT LE 30.09.2012

Les comptes pour ledit exercice, présenté par le trésorier **Marc FEIDER**, sont approuvés de manière unanime.

1.6. DÉCHARGE À DONNER AUX MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE

La décharge est donnée par acclamation aux membres du Conseil de l'Ordre.

1.7. APPROBATION DES COTISATIONS POUR L'EXERCICE DU 01.10.2012 AU 30.09.2013

Les cotisations, présentées par le trésorier **Marc FEIDER**, identiques à celles de l'exercice écoulé et indexées à l'indice actuellement en vigueur, sont approuvées de manière unanime.





1.8. APPROBATION DU BUDGET POUR L'EXERCICE DU 01.10.2012 AU 30.09.2013

Le budget, présenté par le trésorier **Marc FEIDER**, est approuvé à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION DE L'OUTIL OAI « COLLABORATION ENTRE MEMBRES » ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE L'OAI

Thierry CRUCHTEN et **Jacques WEYLAND** présentèrent l'outil « Collaboration entre membres » et la liste des fiches complémentaires développés par le groupe de travail OAI.

Pierre HURT présenta la proposition de modification du règlement d'ordre intérieur, qui a été adressée avec la convocation à tous les membres de l'Ordre, à savoir :

Article 33 §2 (Rapport entre membres de différentes disciplines) : Ajout 2^{ème} alinéa : « Afin d'optimiser leur collaboration, les membres de l'OAI s'engagent à communiquer au sein de leurs bureaux les recommandations de l'Ordre reprises dans l'outil OAI « Collaboration entre membres » et de les appliquer au niveau de leur travail quotidien. »

Cet amendement a été adopté de manière unanime par l'assemblée générale.

3. PRÉSENTATION DE 3 NOUVEAUX MEMBRES HONORAIRES



Bob STROTZ présenta les grandes lignes du parcours professionnel de l'architecte **Jean HERR**, président honoraire de l'OAI, diplômé de l'Institut Supérieur d'Architecture St Luc à Bruxelles : en 1972, création du bureau "Architecture et Environnement" avec Paul FRITSCH, en 1973, élargissement de l'association Architecture et Environnement à un 3ème associé, Gilbert HUYBERECHTS.

Bob STROTZ retraça les étapes majeures de son engagement bénévole au sein de l'OAI en évoquant notamment : en 1981 membre du comité de l'Ordre des Architectes Luxembourg en tant que trésorier ensuite secrétaire ; en 1990 secrétaire général du nouvel ordre légal ; en 1994 président de l'OAI. **Jean HERR** a largement contribué à la constitution de l'ordre légal, aux négociations des contrats types, à la constitution des structures de la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie ainsi qu'au succès considérable des festivités dans le cadre du 10ème anniversaire de l'OAI.



Andrea DE CILLIA présenta les grandes lignes du parcours professionnel de l'ingénieur **Jos SCHROEDER**, diplômé de l'Institut Supérieur de Technologie à Luxembourg : en 1962, employé du bureau d'études Schroeder & Heldenstein, ingénieurs-conseils ; en 1972 associé du bureau d'études Schroeder & Associés.

Andrea DE CILLIA retraça les étapes majeures de son engagement bénévole au sein de l'OAI en évoquant notamment ses travaux au sein du groupe de travail OAI « Assurances », du groupe de travail OAI « Sécurité sur les chantiers », du groupe de travail OAI « Services Intégrés », du groupe de travail CRTI-B « Clauses techniques Sécurité/Santé »).

Andrea DE CILLIA présenta les grandes lignes du parcours professionnel de l'ingénieur **Jeannot KOCH**, diplômé ingénieur ENSG de l'Université de Nancy : en 1977, employé du bureau SECOTECHNIQUE ; en 1991, associé du bureau BEST INGENIEURS-CONSEILS.

Andrea DE CILLIA retraça les étapes majeures de son engagement bénévole au sein de l'OAI en évoquant notamment : trésorier de l'OAI de 2003 à 2009, travaux au sein de différents groupes de travail, commissions, délégations et affiliations de l'OAI, à savoir : Inscriptions, Attribution des missions d'architecte et d'ingénieur (concours,...), Contrat-type, CRTI-B, ALUSEAU, Copropriété siège ALIAI / OAI / tema.lu, EFCA (European Federation for Engineering Consultancy Associations),...

Jean HERR, **Jeannot KOCH** et **Jos SCHROEDER** furent accueillis de manière unanime par l'assemblée générale en tant que membre honoraire de l'OAI.

4. LES NOUVEAUX MEMBRES OBLIGATOIRES ET FACULTATIFS DÉBUTANT DANS LA PROFESSION ET ÉTABLIS AU LUXEMBOURG

Les nouveaux membres inscrits à l'OAI entre le 01.10.2011 et le 30.09.2012, et ayant obtenu leur diplôme après le 1^{er} janvier 2009, furent présentés par **Sala MAKUMBUNDU**, membre du Conseil de l'Ordre, à savoir :

Section des Architectes :

Membres obligatoires : NOVELLINO Patricia, REGER Adrien, SCHANK Alain

Membres facultatifs : BENEDEK Eva, MORENO CAMPOS Juan Pablo, REIS DOS SANTO Sonia, VANDENDRIES Gilles, MATHEY Paul, DAUPHIN Michèle

Section des Ingénieurs-conseils :

Membres facultatifs : SCHARFE Tom, SCHILLING Marc

Urbaniste-Aménageur:

Membre obligatoire : MOJZESZ Marek



5. DISCUSSION LIBRE ET DIVERS



Christian BAUER, Président de la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, présenta les activités de la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, et fit un appel aux membres de l'Ordre de s'inscrire sur la liste des amis de la Fondation.

Le président remercia les membres pour la confiance exprimée au Conseil de l'Ordre et demanda à tout membre intéressé de participer de manière active aux actions de l'OAI.

Il indiqua que la prochaine assemblée générale de l'OAI aura lieu jeudi 24 octobre 2013 dans un lieu encore à définir.

Le président clôtura la séance et invita les membres au buffet dînatoire offert à l'issue de l'assemblée.





RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ITM, L'AEV, LES BUREAUX DE CONTRÔLE ET LES ORGANISMES DE CONTRÔLE AGRÉÉS LE 12/09/2012

L'OAI a rencontré **Robert HUBERTY**, Directeur adjoint de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM), **Claude GEIMER**, Directeur adjoint de l'Administration de l'Environnement (AEV) et des représentants de l'asbl **GOCAL** (Groupement des organismes de contrôles agréés luxembourgeois) le 12/09/2012.

Cette réunion avait pour objectif l'organisation d'une séance d'information pour les membres OAI sur les métiers de bureau de contrôle (BC) et d'organismes de contrôle agréés (OCA).

En outre, une séance d'information pour les membres OAI sur les nouveautés de la législation et de la réglementation en matière d'établissements classés (commodo-incommodo) a également été organisée.

SÉANCE D'INFORMATION POUR LES MEMBRES OAI DU 10/10/2012 SUR LES NOUVEAUTÉS DE LA LÉGISLATION ET DE LA RÉGLEMENTATION COMMO-INO-INO



160 personnes ont participé à cette séance d'information présentée par **Claude GEIMER**, Directeur-adjoint de l'AEV, **Gaston SCHMIT**, Coordinateur du service AEV « Autorisations établissements classés et déchets », **Robert HUBERTY**, Directeur-adjoint de l'ITM et **Jean-Jacques MERTZIG**, Chef de la Division « Etablissements classés » à l'ITM.

Les membres OAI peuvent télécharger les documents Powerpoint présentés lors de cette séance sur le site www.oai.lu à la rubrique « formations continues » => « séances d'information (documentation) ».

SÉANCE D'INFORMATION POUR LES MEMBRES OAI DU 21/11/2012 SUR LES MÉTIERS DE BUREAU DE CONTRÔLE (BC) ET D'ORGANISMES DE CONTRÔLE AGRÉÉS (OCA)

70 personnes ont participé à cette séance d'information présentée par **Robert HUBERTY**, Directeur-adjoint de l'ITM, **Claude GEIMER**, Directeur-adjoint de l'AEV, **Jean-Claude CONTER**, Inspecteur général de la Sécurité dans la Fonction publique, **Christophe EISCHEN**, Vice-Président de l'asbl GO-CAL, et **Patrick COUNOTTE**, représentant des bureaux de contrôle.

Les membres OAI peuvent télécharger les documents Powerpoint présentés lors de cette séance sur le site www.oai.lu à la rubrique « formations continues » => « séances d'information (documentation) ».



RÉUNIONS AU MINISTÈRE D'ETAT : PRÉPARATION DE LA TABLE RONDE "INVESTISSEMENTS/SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE"

En préparation de la table ronde concernant les simplifications administratives notamment dans l'objectif d'améliorer et de faciliter les procédures d'investissement au Luxembourg, qui sera organisée par le Premier Ministre **Jean-Claude JUNCKER**, une délégation de l'OAI a été reçue par **Marc COLAS**, Administrateur général du Ministère d'Etat et Secrétaire général du Conseil de Gouvernement, **Christiane MANGEN**, Commissaire à la Simplification Administrative et **Jean-Lou SIWECK**, Juriste, Conseiller auprès du Premier Ministre le 14 septembre 2012.

Les contributions de l'OAI en matière de simplification administrative et l'outil élaboré par le groupe de travail OAI « DSA » dans le cadre du guichet unique « Urbanisme et Environnement » ont notamment été présentés lors de cette réunion.

Une nouvelle entrevue a eu lieu le 22 octobre 2012 au sujet du dossier commo-incommo.

OEKO-FOIRE 2012 DU 14 AU 16 SEPTEMBRE 2012



Cette année, l'OAI, le Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE) et le CRP Henri Tudor ont eu pour objectif de sensibiliser les maîtres d'ouvrage sur le **choix des matériaux en ce qui concerne la construction d'une maison passive**.

Le bilan CO₂ d'une maison passive sur une durée de 50 ans étant très favorable, il devient intéressant d'analyser le bilan CO₂ des matériaux mis en œuvre (« Graue Energie »). Cette valeur peut avoir une influence non négligeable sur le bilan global de la maison passive.

A cette occasion, un **programme interactif permettant de changer les matériaux d'une maison type** et de visualiser directement leur impact CO₂ a été présenté.

Pour accompagner cet outil interactif, l'OAI a présenté des projets de maisons passives qui peuvent être consultés sur le site www.oai.lu à la rubrique «expositions».

Une réception a eu lieu le 14 septembre 2012 sur notre stand. La présence des membres ayant participé à l'exposition et assurant une permanence sur notre stand a été accueillie de manière positive par les visiteurs.

REMISE DES CERTIFICATS AUX PARTICIPANTS DES FORMATIONS CONTINUES OAI / CRP-HT LE 17/09/2012



L'OAI et le CRP-Henri Tudor ont remis le 17 septembre 2012, en présence de **Marco SCHANK**, Ministre du Logement et Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, les certificats aux participants des formations qu'ils organisent conjointement : «Histoire de l'architecture», «Management de bureau et gestion de projets», «Confort et bien-être» et «Construction durable et matériaux de construction».

Après un mot d'accueil par **Bob STROTZ**, Président de l'OAI, et **Marc LEMMER**, Directeur général du CRP Henri Tudor, **Andreas BLADT**, gestionnaire de formations au CRP Henri Tudor a présenté les chiffres clés du cycle 2011-2012 et le programme 2012-2013.

Les formations inscrites dans une collaboration de plus de 8 ans entre l'OAI et le CRP Henri Tudor, et qui ont jusqu'à présent permis de former près de 2000 personnes, ont une nouvelle fois rencontré un franc succès. Pour chacune de ses formations, 85 % des 265 apprenants se sont en effet déclarés satisfaits de la formation reçue ! Comme à chaque fin de session, les participants ont pris part à un sondage dont les données une fois analysées et exploitées, ont servi à la définition du programme pour l'année 2012-2013. En effet, pour cette nouvelle édition, de nouvelles thématiques ont émergé : accessibilité, matériaux isolants et à faible impact environnemental, conception et aménagement durable des quartiers à l'échelle urbaine (Eco-quartiers), confort acoustique dans les bâtiments,...

Fort du succès de ce modèle de collaboration, les deux partenaires souhaitent le faire évoluer dans le temps et fédérer de nouveaux acteurs du secteur. Ainsi, **Max VON ROESGEN**, membre du Conseil de l'Ordre en charge du dossier formations, a présenté la table-ronde pour la formation dans la construction qui vient d'être lancée. Elle rassemble, dans un esprit de complémentarité et de synergie, toutes les parties prenantes dans le but de recenser l'offre de formation disponible et d'identifier les pistes de collaborations potentielles. L'événement du 17 septembre fut l'occasion d'en présenter les premiers résultats : recensement des formations de tous les acteurs, organisation de formations en commun, création d'une rubrique « Formations secteur construction » sur www.lifelonglearning.lu.

Entre outre, Max VON ROESGEN a indiqué que le Lycée Josy Barthel de Mamer a lancé un nouveau BTS « Bâtiment et Infrastructures » en collaboration avec l'OAI. Ce nouveau BTS, ouvert aux détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques et menant au diplôme de brevet de technicien supérieur « Conducteur de projets », comportera des cours obligatoires et des cours facultatifs pour permettre la flexibilité et l'orientation nécessaire. Il sera axé sur l'apprentissage d'une méthodologie de travail plutôt que de donner une formation pointue et spécialisée dans un domaine.

Après son allocution, **Marco SCHANK** a remis les certificats aux participants présents.

SEMAINE NATIONALE DU LOGEMENT DU 28 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2012

Encouragé par le succès considérable de ces expositions précédentes dans le cadre de la Semaine Nationale du Logement (SNL), l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) a proposé cette année en collaboration avec le Ministère du Logement une exposition sur les **83 réalisations du domaine du logement participant au Bauhärepräis OAI 2012**.

Une réception a eu lieu le 28 septembre 2012 sur notre stand en présence de **Marco SCHANK**, Ministre du Logement, et de nombreuses autres personnalités politiques.



VOYAGE D'ÉTUDES OAI À VALENCE (ESPAGNE) DU 20 AU 23 SEPTEMBRE 2012



28 personnes ont participé à ce voyage passionnant.

Le programme suivant avait été préparé par l'architecte **Boris Strzelczyk** de l'association Guiding Architects, qui a accompagné le groupe :

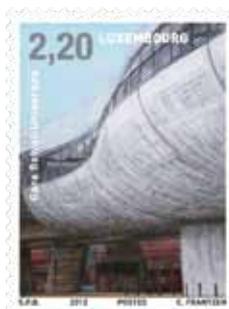
- ▶ Vendredi 21.09.2012 : Ganztagestour Altstadt, Sagunto und Lecture
- ▶ Samedi 22.09.2012 : Fahrrad-Halbtagestour Grüne Lunge_Ciudad De Las Artes Y Ciencias
- ▶ Dimanche 23.09.2012 : Ganztagestour El Cabanyal, Port Americas Cup & Valencia F1 Street Circuit



Le programme détaillé peut être consulté dans les archives des actualités du site www.oai.lu.



PRÉSENTATION DES 3 TIMBRES DE LA SERIE SPÉCIALE «ARCHITECTURE ET MOBILITÉ»



Les P&T ont présenté le 25 septembre 2012 les 3 timbres de la série spéciale «Architecture et Mobilité».

La sélection des motifs s'est faite sur base des critères suivants:

1. Chaque motif représente un lien entre la mobilité et l'architecture.
2. Tous les motifs sont à la fois fonctionnels et esthétiques.
3. Les motifs représentent une architecture de qualité, donc des bâtiments ou des projets d'architecte exceptionnels.
4. Seuls des bâtiments ou des projets de construction au Luxembourg sont admis comme motifs pour les timbres.

En tenant compte de ces critères, l'Office des Timbres a choisi les trois motifs suivants :

- ▶ la gare « Belval-Université » à Esch-sur-Alzette, par « l'Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes »;
- ▶ la passerelle à Esch-sur-Alzette, « Building of the Year 2010 », par les bureaux d'architectes « Metaform sàrl » et « Ney&Partners » ;
- ▶ le projet du bureau d'architectes « SteinmetzDeMeyer » consacré à la liaison prévue entre la ville haute et le quartier de Pfaffenthal.

L'Office des Timbres a chargé le peintre luxembourgeois Christian Frantzen de la reproduction « artistique » de ces motifs sur les timbres.

RÉUNION DE LA FTI AVEC L'UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES LE 10/10/2012

La **Fédération des Travailleurs Intellectuels Indépendants (FTI)**, dont la coordination est assurée par l'OAI, a rencontré une délégation de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) présidée par son directeur **Pierre BLEY**.

L'UEL et la FTI ont échangé sur leurs activités avec le Département de la Simplification Administrative en préparation de la table ronde « investissements » lancée par le Premier Ministre Jean-Claude JUNCKER, sur la réforme du statut de l'indépendant et sur la préparation des revendications de l'UEL et de la FTI pour les élections législatives de 2014.

Comme en 2009, l'OAI participera au mémorandum de la FTI et transmettra ses propres revendications aux différents partis politiques.

Les membres de l'OAI sont priés de faire parvenir par mail (oai@oai.lu) leurs suggestions de thèmes à soumettre aux partis politiques dans le cadre des élections législatives de 2014.

SÉANCE D'INFORMATION POUR LES MEMBRES OAI DU 10/10/2012 SUR LES SERVICES CRTI-B : CRTI-WEB®, DOSSIERS DE SOUMISSIONS,...

120 personnes ont participé à cette séance d'information organisée par l'OAI et le CRP-HT et présentée par **Thierry HIRTZ**, Président du CRTI-B, **Christian REDING**, Secrétaire du CRTI-B, **Annie GUERRIERO** et **Sylvain KUBICKI**, CRP-Henri Tudor.

Les membres OAI peuvent télécharger les documents Powerpoint présentés lors de cette séance sur le site www.oai.lu à la rubrique « formations continues » => « séances d'information (documentation) ».



FOIRE D'AUTOMNE DU 13 AU 21 OCTOBRE 2012

L'Ordre a participé à la Foire d'Automne du 13 au 21 octobre 2012 dans les halls de Luxexpo à Luxembourg-Kirchberg avec une **exposition sur les 23 lauréats et les 18 mentionnés du Bauhärepräis OAI 2012.**



FOIRE DE L'ETUDIANT DU 15 AU 16 NOVEMBRE 2012

Afin de donner une meilleure visibilité aux professions techniques, un stand commun avec l'Association Nationale des Etudiants Ingénieurs Luxembourgeois (ANEIL), l'Association Luxembourgeoise des Ingénieurs (ALI) et l'Ordre luxembourgeois des Géomètres (OLG) a été mis en place pour la Foire de l'Etudiant 2012.

Les stands des associations étaient disposés autour d'un forum sur lequel les présentations filmées de professions OAI ont été diffusées. Ces spots peuvent être visionnés sur le site www.oai.lu à la rubrique «les membres» => «présentations filmées des professions oai».



D&S MEETING EFCA AU FORUM DA VINCI DU 16 AU 17 NOVEMBRE 2012



Le «Directors & Secretaries Meeting» de l'European Federation of Engineering Consultancy Associations (EFCA) a été organisé les 16 et 17 novembre 2012 au Forum da Vinci.

Des représentants des associations professionnelles d'ingénieurs-conseils d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, de Finlande, de France, du Portugal, de Serbie et de Suisse ont participé à cette réunion.

Lors de la réunion du 16 novembre 2012, le suivi de la directive européenne sur les marchés publics, la coopération FIDIC-EFCA et la collaboration entre architectes et ingénieurs-conseils ont été discutés.

Des visites de la Ville de Luxembourg ont été organisées le 17 novembre 2012, dont notamment une visite du plateau du Kirchberg avec **Marianne BRAUSCH**, architecte au Fonds Kirchberg.

TABLE RONDE OAI EN COLLABORATION AVEC RADIO 100,7 «MISSION IMPOSSIBLE?» LE 26 NOVEMBRE 2012



Mission impossible? Face au principe de réalité.

L'OAI et Radio 100,7 ont organisé lundi 26 novembre 2012 au Forum da Vinci une table ronde intitulée : «Mission impossible?», axée sur les oppositions qui peuvent exister entre rêves et aspirations d'une part, intérêts et contraintes d'autre part. En d'autres termes, l'obligation faite aux concepteurs d'intégrer dans leurs projets les positions des maîtres d'ouvrage, des utilisateurs, et au-delà les exigences des règlements et de l'intérêt public.

Après un mot de bienvenue, **Bob STROTZ**, président de l'OAI, a présenté les participants à cette table ronde modérée par **Lucien KAYSER** :

- ▶ **José DA COSTA**, promoteur
- ▶ **Georges ENGEL**, bourgmestre de la commune de Sanem
- ▶ **Patrick GILLEN**, président du Fonds d'urbanisme et d'aménagement du plateau du Kirchberg
- ▶ **Nico STEINMETZ**, architecte
- ▶ **Fernand WEIDES**, directeur de Radio 100,7
- ▶ **Isabelle VAN DRIESSCHE**, urbaniste



Dans un premier temps, premier tour de table des intervenants, il a été donné plutôt libre cours aux rêves, ou si l'on veut au principe de plaisir. Dans la conception des habitations, des villes, mais de suite la remarque fut faite d'une collision entre des points de vue divers, différents, voire opposés. A telle époque, les besoins qui existaient et primaient étaient autres, sur le plateau du Kirchberg par exemple, il en résultait un ensemble dont il s'agit après coup, aujourd'hui, de faire une ville.

Unanimité à ce sujet : une ville se définit par les contacts sociaux de ses habitants, par son pouvoir d'intégration. Sur la question de la mobilité, au contraire, la présence des voitures particulières, les avis divergent, s'opposent carrément. Ils se rejoignent de nouveau quant à l'existence de lieux de repère, et s'il faut faire preuve de courage et d'obstination dans la recherche de voies et de solutions nouvelles, on insiste fortement et justement sur le facteur temps, les faits de développement et d'évolution.

Des villes faites pour les habitants, certes, deuxième tour de table conséquemment sur les moyens, ou en premier sur la volonté, le bénéfice ou non de les faire participer. Des exemples, Freiburg, Zurich, plus près de nous Pfaffenthal et son ascenseur vers la ville haute, ou Mamer et sa décharge, furent avancés pour montrer comment peuvent

fonctionner une information initiale, rapide, et un accompagnement du projet dans sa réalisation. Sans bien sûr s'éloigner (trop) du concept rigoureux d'origine. De la transparence, voilà d'un commun accord la revendication première.

Enfin, le moment vint de voir les bonnes intentions se heurter aux difficultés, affronter le dur principe de réalité. Doléances d'un promoteur pour commencer, sur les obstacles rencontrés du côté administratif ; et tous dans la foulée d'insister sur la lenteur des procédures, leur complexité. Toutefois, des lois, des règlements doivent servir de garde-fou, d'autant plus à une époque où les décideurs politiques ont cessé de jouer leur rôle d'acteurs, les villes risquant alors d'être abandonnées aux intérêts particuliers.

Le règlement grand-ducal du 17 juin 1992 déterminant la déontologie des architectes et des ingénieurs-conseils, dans son article 12, attend de leur part une attention particulière à l'intérêt public. Attente sans doute justifiée et louable, mais avec quels moyens précis et efficaces pour y répondre. Une réflexion à ce sujet s'avérerait utile, à commencer par telles études préliminaires, notamment sur le mécanisme du marché foncier parallèlement à celui du marché immobilier ; sur l'agencement des plans d'aménagement général et particulier. A toutes les échelles, ministères, communes, concepteurs et constructeurs, de quoi s'atteler à une tâche de révision et de précision.

Lucien KAYSER
Modérateur de la table ronde



SÉANCE D'INFORMATION POUR LES PARTICIPANTS AU FESTIVAL DES CABANES SNJ / OAI 2013 LE 06/12/2012



Suite au succès des éditions précédentes (2007 et 2010), le Service National de la Jeunesse (SNJ) et l'OAI ont invité les jeunes à participer à la troisième édition de ce concours de construction de cabanes. Le thème retenu est celui du travail.

Il y a deux concours parallèles. Le premier s'adresse à des jeunes de 12 à 25 ans pour la construction d'une cabane temporaire. 93 équipes se sont inscrites à ce concours.

Le deuxième concours s'adresse aux jeunes étudiants en architecture ou ingénierie (degré minimum « bachelor ») et aux élèves de l'enseignement secondaire – régime de technicien – division « génie civil », ayant moins de 27 ans. Dans cette catégorie, le jury choisira une cabane qui sera installée de manière fixe à Esch/Alzette. 5 équipes se sont inscrites à ce concours.

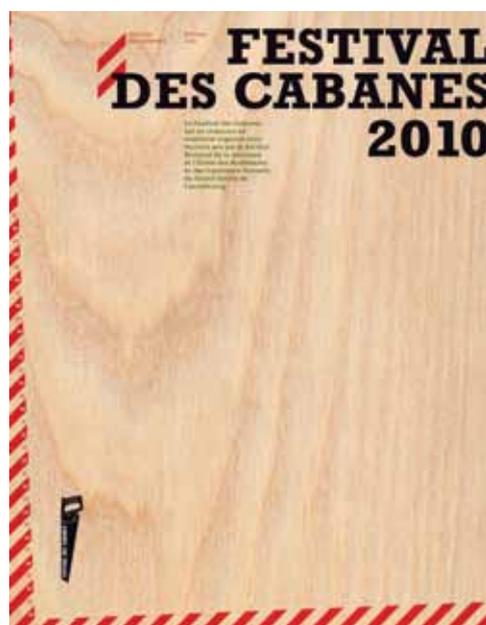


Une séance d'information pour les participants, à laquelle environ **90 jeunes** ont assisté, a eu lieu le 6 décembre 2012 au siège de l'OAI - Forum da Vinci.

Ce sera en été 2013 que les jeunes vont réaliser eux-mêmes leurs projets sur le site du «Ellergronn» à Esch/Alzette. Ces cabanes seront accessibles au public au cours du mois de juillet 2013 dans le cadre du « Festival des cabanes ».

La liste des 19 membres OAI, qui se sont déclarés prêts à aider, à titre bénévole, les équipes lors de la conception de leur cabane, ainsi que des informations plus détaillées sur cette manifestation peuvent être consultées sur le site www.cabanes.lu.

FLASHBACK SUR L'ÉDITION 2010



Des exemplaires de la brochure publiée à l'occasion de l'édition précédente sont disponibles sur simple demande par mail au secrétariat de l'OAI (oai@oai.lu).

RUBRIQUE «TRIBUNE LIBRE» DU BULLETIN OAI INFO

PUBLICATIONS DES BULLETINS EN 2013

N°76.....	04/2013
N°77.....	07/2013
N°78 (RAPPORT D'ACTIVITES)	10/2013
N°79.....	12/2013

La rubrique «Tribune libre» du bulletin OAI INFO est ouverte à la publication d'articles qui ont un intérêt pour les membres de l'OAI.

Vous pouvez soumettre vos propositions par mail à oai@oai.lu.

JURISPRUDENCE

LES SUJÉTIONS OU MODIFICATIONS IMPRÉVUES DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

Il n'est pas rare que, lors de l'exécution du chantier, le maître d'œuvre se trouve confronté à des sujétions ou modifications imprévues lors de la phase d'exécution voire en cours de conception lorsque la maturation du projet s'étire sur une longue période, notamment en cas de concours d'architecte. En particulier, une modification inopinée de la réglementation urbanistique ou technique peut survenir entre la phase de conception et la phase de réalisation, contraignant à une réadaptation de certains éléments du projet. Ces modifications impliquent souvent un surcroît d'études et des prestations additionnelles significatives du maître d'œuvre.

Dans ce contexte se trouve posée la question de la rémunération complémentaire du maître d'œuvre, à savoir en pratique le plus souvent de l'architecte, et ce dans le cadre d'un marché public (i) ou d'un marché privé (ii).

I. Le marché public et la modification des conditions d'exécution

La législation sur les marchés publics comporte des dispositions favorables au maître d'œuvre qui entendrait postuler le droit à une majoration de ses honoraires ou une indemnité pour le surcroît d'études ou de prestations rendues nécessaires en raison d'une modification du projet exigé par le maître d'ouvrage.

En effet, conformément aux prévisions du règlement grand-ducal du 3 août 2009 portant exécution de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics (article 115), *«la modification du contrat se fait de manière à tenir l'adjudicataire indemne du préjudice que la modification des conditions d'exécution lui fait subir»*.

La juridiction administrative a ainsi censuré une clause d'un cahier des charges (relatif à des travaux de terrassement et de gros œuvre en vue de la construction d'une piscine) accordant au pouvoir adjudicateur le droit d'apporter unilatéralement des changements aux différentes positions du cahier des charges, ou même d'en supprimer et de les soustraire, sans que pour cela l'entrepreneur ait le droit de demander une indemnité (cf. Président du Tribunal Administratif, 18 novembre 2005, n°20635 du rôle, ordonnance de référé). Les enseignements de cette jurisprudence peuvent être transposés à la maîtrise d'œuvre.

Dans la même affaire, a encore été jugée contraire à l'article 113 du règlement grand-ducal précité portant application de la loi sur les marchés publics, une clause du cahier des charges disposant que les faits gênant la marche des travaux non imputables à l'adjudicataire *«ne peuvent en aucun cas être revendiqués par l'adjudicataire pour demander un dédommagement pour pertes et manque de bénéfice même si les retards constatés sont imputables à d'autres entreprises; l'adjudicataire n'aura droit qu'à un ajournement du délai prévu»*. En effet, l'article 113 de ce règlement reconnaît le droit de l'adjudicateur de demander une modification de son contrat *«au cas où les conditions d'exécution subissent des changements pour des sujétions imputables au pouvoir adjudicateur»*.

Qu'advient-il en cas de changements dictés, non par le maître d'ouvrage, mais par des contraintes extérieures, telles que l'irruption de nouvelles contraintes réglementaires ou techniques imprévisibles ou en raison d'autres difficultés imputables à des tiers ou à des événements imprévus ?

Si la jurisprudence luxembourgeoise est rare sur la question, la jurisprudence française a reconnu un droit à indemnité à l'architecte ou à l'ingénieur-conseil, dont la mission se trouve impactée par des modifications des conditions d'exécution (découvertes de contraintes liées à l'état ou à la configuration du terrain, changement dans la réglementation, etc...), et ce en principe même dans le cadre d'un contrat prévoyant une rémunération forfaitaire (cf. Tribunal administratif d'Amiens, 20 octobre 2005, n°0103534).

En cas de marché forfaitaire, toutes les prestations n'ouvrent cependant pas droit à rémunération et la difficulté consiste à départager les prestations intégrées ou non au forfait. C'est surtout par rapport à la notion d'exécution normale que le juge apprécie, au cas par cas, le caractère indemnifiable des prestations supplémentaires réalisées par l'architecte ou l'ingénieur. A par exemple été retenue comme anormale l'interruption

d'un chantier pendant onze mois du fait de l'entreprise de construction (T.A. Nantes, 31 oct. 1984, req. n°792-81: Mon. TP 31 mai 1991, p. 63). En revanche a été considérée comme faisant partie de la mission normale de l'architecte, l'étude de modifications du bâtiment compte tenu de leur faible importance (CAA Bordeaux, 2e ch., 6 mai 1993, n°92BX00168, M. Antoine Grumbach).

Le juge prend également en considération si, du fait des changements, les prestations supplémentaires du maître d'œuvre étaient simplement utiles (dans ce cas, elles ne seront rémunérées que si elles ont été prescrites par le maître d'ouvrage) ou si ces travaux étaient indispensables (dans ce cas, le droit à indemnisation pour les études ou travaux supplémentaires n'est pas contestable).

La notion de risques acceptés ou non est également susceptible d'influencer les solutions en cas de litige. Ainsi a été débouté le titulaire d'un marché qui se plaignait des difficultés exceptionnelles et des frais supplémentaires importants, suite à la découverte de karsts dans le sol. Or, une étude géologique remise aux soumissionnaires mentionnait ce risque, ainsi implicitement mais nécessairement accepté par l'adjudicataire. La demande en indemnisation fondée sur la sujétion imprévue a ainsi été rejetée (CAA Nancy, 2 août 2007, n°03NC000936, SA DG Entr. c/ Secr. d'E. chargé des transports).

S'agissant du droit luxembourgeois, il est rappelé que, selon le règlement grand-ducal du 3 août 2009 portant exécution de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics, *«le soumissionnaire ne peut être chargé par le pouvoir adjudicateur d'un risque extraordinaire résultant de circonstances qu'il ignore et qui échappent à son influence»*.

En définitive, que doit faire le maître d'œuvre qui réclame le règlement d'honoraires supplémentaires dans le cadre d'un marché public ? Il devra 1) prouver que les prestations demandées excèdent le cadre normal de sa mission, 2) prouver que ces prestations, si elles n'ont pas été demandées expressément par le maître d'ouvrage, étaient indispensables à la réalisation de l'ouvrage et 3) justifier le montant des honoraires supplémentaires demandés.

II. Le marché privé et le bouleversement de l'économie du contrat

Tout comme en matière de marchés publics, dans le cadre d'un marché privé, le maître d'œuvre a droit en principe à être indemnisé des surcoûts subis, s'il démontre que des circonstances extérieures ont bouleversé l'économie de son contrat.

Plus largement, les modifications des conditions d'exécution du marché alourdissant les prestations du maître d'œuvre (par exemple, la modification de la réglementation), non prévues au moment de la conclusion du contrat, justifient en principe une renégociation des honoraires.

En l'absence des dispositions d'ordre public favorables propres aux marchés publics, le maître d'œuvre devra toutefois redoubler de prudence s'il accepte d'engager sa mission sur base d'un prix forfaitaire. Dans le cas où le maître d'ouvrage ferait signer une lettre d'intention en amont, le maître d'œuvre devra l'examiner avec une attention particulière, surtout si des honoraires forfaitaires sont envisagés. En effet une lettre d'intention peut être qualifiée de véritable contrat dès lors qu'elle établit des engagements fermes et irrévocables des parties, non assortis de conditions suspensives ou de réserves. Ainsi *«il est donc nécessaire de lui conserver par une ou plusieurs clauses suspensives, au sens de l'article 1181 du Code civil, son caractère d'intention, faute de quoi elle risque d'être considérée comme un contrat en bonne et due forme, c'est-à-dire ferme et définitif...»* (cf. Christian Péchereau, Guide de la rédaction des marchés privés de construction, édition le Moniteur 2006, p. 154, n° 3.4.2.).

Maître Dominique Bornert
Allen & Overy

Conseiller juridique de l'OAI

RETOUR SUR LA 2^{ÈME} JOURNÉE OAI « PRESSE, MÉDIAS / ARCHITECTURE, INGÉNIERIE, URBANISME »

Appels aux membres OAI et aux journalistes :

Merci de nous transmettre par mail (oai@oai.lu) toutes vos suggestions de thèmes à traiter lors de la prochaine édition de cette manifestation qui aura lieu le 4 juin 2013 au Forum da Vinci.



En préparation de la 3^{ème} édition de la Journée OAI « Presse, Médias / Architecture, Ingénierie, Urbanisme », qui aura lieu le 4 juin 2013 au siège OAI - Forum da Vinci, voici une synthèse des débats qui ont eu lieu lors de la deuxième édition de cette manifestation le 3 mai 2011 au Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg.

1. ACCUEIL PAR BOB STROTZ, PRÉSIDENT DE L'OAI

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Bob STROTZ est revenu sur l'importance de cette rencontre entre journalistes et architectes / ingénieurs, deux ans après la signature de la charte OAI / Conseil de Presse.

Il a souligné les similitudes entre l'architecture et le journalisme : afin de réaliser un bon travail, il faut travailler dur, mais la qualité de ce travail n'est souvent pas identifiée ou reconnue à sa juste valeur. En effet, les sujets sont survolés. Ainsi, l'architecture devient un sous-produit d'un projet de construction.

Cependant, il y a aussi des différences importantes entre ces deux professions. Les informations se renouvellent sans cesse, si bien que nous ne savons plus ce qui s'est passé il y a 2 semaines. Un nouveau journal est réalisé chaque jour ou chaque semaine.

L'architecture quant à elle résulte d'une phase de conception de plus en plus complexe, qui doit tenir compte de prescriptions urbanistiques et de sécurité, de normes et d'exceptions, de connaissances techniques et de matériaux, de caractéristiques énergétiques, écologiques et durables... Tout ce savoir doit être pris en compte dans le projet de plus en plus tôt.

Dès lors, la différence principale est que l'architecture, dans le cas où elle est réalisée, est présente pour une longue période.

Bob STROTZ a insisté sur le fait que, sans vouloir tomber dans le romantisme ou dans le cliché, il a la conviction que l'environnement bâti a une influence considérable sur nos échanges sociaux, aussi bien au travail, dans les logements, dans notre vie en général.

Dès lors, une telle journée permet de lancer un appel à la presse afin qu'elle accompagne l'OAI dans la promotion et la sensibilisation du grand public à la qualité du bâti.

En effet, à quoi sert une bonne architecture si elle n'est pas comprise, à quoi sert un règlement des bâtisses s'il est appliqué de manière absurde, à quoi sert un article de presse s'il ne traite pas la thématique correctement ?

C'est pourquoi l'OAI a essayé, à travers des formations et des échanges, de faire passer son point de vue. C'est pourquoi l'OAI édite des brochures, des guides et rend les informations accessibles sur son site internet www.oai.lu.

C'est pourquoi la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie essaye de rapprocher l'environnement bâti du grand public.

C'est pourquoi l'OAI édite un guide sur l'architecture contemporaine avec l'ONT.

En conclusion, Bob STROTZ a souligné qu'une telle journée OAI « Presse, Médias » permet aux architectes et ingénieurs-conseils et à la presse de discuter ensemble sur les moyens de mieux présenter notre environnement au grand public.



La culture du bâti ne peut grandir que si la conscience du grand public à ce sujet est renforcée. Si les maîtres d'ouvrage reconnaissent la plus-value d'un bâti de qualité, alors la qualité de notre environnement s'améliorera. S'ils s'identifient à leur architecte, nos professions auront la place qu'elles méritent.

Si la presse et les médias reconnaissent cela, cette journée n'aura pas été organisée en vain.

2. SUIVI DE LA CHARTE OAI / CONSEIL DE PRESSE

Pierre HURT présente la charte OAI / Conseil de Presse : « Droits d'auteur des architectes et des ingénieurs-conseils et Communication entre concepteur et journaliste », la note sur les droits d'auteur en matière d'architecture / d'ingénierie et l'aide-mémoire « présentation d'articles / reportages relatifs à des projets / réalisations de membres OAI ».

Joseph LORENT rapporte qu'après quelques ajustements au début de la mise en application de la charte, il y a eu des effets très positifs, et la situation et la communication entre journalistes et architectes et ingénieurs-conseils se sont nettement améliorées.

On constate également une présence plus régulière et une mention des concepteurs pour la présentation de leurs réalisations.

En outre, une formation de deux ans sera rendue obligatoire pour les stagiaires pour devenir journaliste. L'idée serait peut-être d'intégrer une formation sur l'architecture, l'ingénierie et l'urbanisme dans ce cadre.

Info-box

Maître d'ouvrage:
Architecte:
Ingénieurs-Conseils:
Surface / volume:
Coût:
Durée de construction:

Nouvelle proposition de l'Ordre

Eye-catcher dans les présentations :

Rendre « obligatoire » l'insertion d'une info-box pour toutes les présentations de réalisations de membres OAI.

3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA BROCHURE ET DU SITE ARCHITECTOUR.LU

Ce premier guide d'architecture contemporaine du Luxembourg présente huit itinéraires à travers le Grand-Duché et vous propose la découverte de 118 réalisations.

La présente brochure et son site Internet www.architectour.lu s'inscrivent dans la panoplie des activités de promotion que l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils lance en faveur de l'architecture et de l'ingénierie au Luxembourg. Citons parmi celles-ci, le Guide OAI Références Membres, le concours d'architecture « Bauhärepräis » ou encore les différentes expositions auxquelles l'OAI participe (Oeko-Foire, Semaine Nationale du Logement,...).

La brochure peut être téléchargée sur le site www.architectour.lu. Elle est également disponible dans les bureaux touristiques au Grand-Duché. En outre, elle vous sera envoyée sur simple demande par courriel ou par télécopie à l'ONT (info@visitluxembourg.lu; fax : (+352) 42 82 82 38) ou à l'OAI (oi@oi.lu; fax : (+352) 42 24 07).

La brochure est présentée avec notre partenaire Editus.lu / Habiter.lu et nos partenaires médias RTL et Luxemburger Wort.

Robert PHILIPPART, directeur de l'Office National du Tourisme (ONT) a souligné également l'intérêt pour l'ONT de supporter ce projet.

La présente brochure comble une lacune en tant que guide d'architecture contemporaine pour tout le pays. Le calme, la détente et la découverte du patrimoine pittoresque comptent parmi les principaux facteurs de décision en faveur d'une destination de vacances. La vision pour le développement du tourisme national au Luxembourg se résume en une phrase : « Qualité de vie = qualité du tourisme ». Le partage en commun de ce souci de la qualité de vie est à la base des collaborations entre architectes, ingénieurs-conseils et responsables touristiques.

4. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE

Les activités de la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie (FAI) ont été présentées par **Christian BAUER**, Président de la FAI, et **Andrea RUMPF**, Directrice de la FAI.

5. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Ad politique de communication des bureaux d'architectes

Il faudrait s'inspirer d'un cas précédent où plusieurs bureaux ont engagé une personne qui s'occupe de leur communication.

Les journalistes demandent que l'OAI incite plus ses membres à se montrer et à ne pas avoir de retenue due à une déontologie interprétée de manière trop restreinte.

Ad projet de base de données de réalisations de membres OAI

Cette base constituera un outil merveilleux pour répondre aux demandes des journalistes pour trouver des objets et réalisations à présenter.

Il faudra redemander au Conseil de Presse une liste des journalistes plus spécifiquement intéressés par l'architecture et l'ingénierie.

La présence dans les rubriques « Informations locales » et « Culture » dans la presse écrite est discutée; il faudra être présent dans les 2 rubriques.



RÉTROSPECTIVE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS OAI

SÉLECTION JUSQU'AU 7 DÉCEMBRE 2012

10/09/12	Réunion du groupe de travail OAI «Guichet Urbanisme et Environnement»
12/09/12	Réunion de concertation avec l'ITM, l'AEV, les bureaux de contrôle et les organismes de contrôle agréés
12/09/12, 18/10/12, 03/12/12	Réunions de la Commission OAI «Inscriptions»
12/09/12	Réunion du groupe de travail OAI «Tables rondes»
13/09/12	Réunion des copropriétaires du Forum da Vinci
14/09/12	Table ronde «Formations du secteur de la construction»
14/09/12	Réunion du groupe de travail OAI «Collaboration architecte et ingénieurs-conseils»
14/09/12, 22/10/12	Réunions au Ministère d'Etat : préparation de la table ronde «Investissements / simplification administrative» initiée par le Premier Ministre Jean-Claude JUNCKER
14-16/09/12	Participation à l'Oeko-Foire 2012
17/09/12, 08/10/12, 22/10/12, 12/11/12, 03/12/12	Réunions du Conseil de l'Ordre
17/09/12	Réunion du Comité de pilotage des formations continues OAI / CRP-HT
17/09/12	Remise des certificats aux participants des formations continues OAI / CRP-HT
18/09/12, 02/10/12, 05/12/12	Réunions du groupe de travail OAI «Amendement de la loi OAI»
19/09/12	Réunion au Ministère de la Culture concernant le programme de politique architecturale
21/09/12, 02/10/12, 09/10/12	Réunions du groupe de travail OAI «Architectes d'intérieur»
20-23/09/12	Voyage d'études OAI à Valence (Espagne)
25/09/12	Présentation par les P&T des 3 timbres de la série spéciale «Architecture & Mobilité»
25/09/12	Participation au FORUM LuxReal «Kirchberg»
26/09/12	Conseil d'Administration de l'ALIAI
28/09/12	Réunion avec l'INFPC : formations OAI / CRP-HT sur le site www.lifelong-learning.lu
28/09-01/10/12	Participation à la Semaine Nationale du Logement 2012
03/10/12	Réunion de concertation avec l'Administration de la Gestion de l'Eau
03/10/12	Réunion de concertation avec le Centre de Médiation Civile et Commerciale
04/10/12	Réunions de la Commission OAI «Déontologie»
05/10/12	Réunion du groupe de travail OAI «Contrat-type ingénieur-conseil pour le secteur privé»
05/10/12	Réunion de concertation avec le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et myenergy : certification myenergy pour conseiller en énergie
08/10/12	Réunion du groupe de travail OAI «Contrats-types Etat / ABP»
08/10/12	Conseil d'Administration de la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie
09/10/12	Réunion de concertation avec le STATEC
10/10/12	Réunion de la FTI avec l'Union des Entreprises Luxembourgeoises
10/10/12	Séance d'information pour les membres OAI : nouveautés de la législation et de la réglementation en matière d'établissements classés (160 participants)
11/10/12	Réunion avec le CRP-HT : acquis d'apprentissage
12/10/12	Réunion du Comité des Architectes
12/10/12	Séance d'information pour les membres OAI : Services CRTI-B : CRTI-weB®, dossiers de soumissions,... (120 participants)
13-21/10/12	Participation à la Foire d'Automne 2012
16/10/12	Réunion du groupe de travail OAI «Bauhärepräis OAI 2012»
19/10/12	Réunion du groupe de travail OAI «BKl»
24/10/12	Réunion de concertation avec Neobuild / IFSB
25/10/12	Assemblée générale de l'OAI au Forum da Vinci à Luxembourg
06/11/12, 09/11/12, 15/11/12, 22/11/12, 29/11/12	Formations continues OAI / CRP-HT
09/11/12, 04/12/12	Réunions de concertation avec le DSA
09/11/12	Réunion du groupe de travail OAI «CPE»

15-16/11/12	Participation à la Foire de l'Etudiant 2012
16-17/11/12	D&S Meeting EFCA au Forum da Vinci
19/11/12	Réunion du Conseil Syndical du Forum da Vinci
19/11/12	Réunion du Comité des Ingénieurs-Conseils
21/11/12	Séance d'information pour les membres OAI : Présentation des métiers de bureau de contrôle et d'organisme de contrôle agréé (70 participants)
26/11/12	Table ronde OAI en collaboration avec Radio 100,7 «Mission impossible?»
28/11/12	Réunion du groupe de travail OAI «Manuel sur les concours d'architecture»
30/11-01/12/12	Assemblée générale du CAE
03/12/12	Réunion de concertation avec la FH Trier
06/12/12	Réunion de concertation avec Maison Moderne
06/12/12	Réunion du groupe de travail «Festival des Cabanes SNJ / OAI 2013»
06/12/12	Séance d'information pour les participants au Festival des Cabanes SNJ / OAI 2013

AEV	Administration de l'Environnement
BKI	Baukostenindex
CAE	Conseil des Architectes d'Europe
CPE	Certificat de performance énergétique
CRP-HT	Centre de Recherche Public Henri Tudor
DSA	Département de la Simplification Administrative
EFCA	European Federation of Engineering Consultancy Associations
FTI	Fédération des Travailleurs Indépendants
IFSB	Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment
INFPC	Institut National pour la Formation Professionnelle Continue
ITM	Inspection du Travail et des Mines
SNJ	Service National de la Jeunesse



20€

Disponible au secrétariat de l'OAI ainsi que dans de nombreuses librairies, ou en effectuant un virement de 20 € au compte chèque postal OAI :
IBAN LU73 1111 1012 2049 0000 / BIC CCPLLULL
(indiquer l'adresse complète et la mention «Bauhärepräis OAI 2012»).

FONDATION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGÉNIERIE

► INFORMATIONS

Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, Luxembourg

1, rue de l'Acierie
L-1112 Luxembourg
T +352-42 75 55
E office@fondarch.lu
www.fondarch.lu

Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 9:00-13:00 et de
14:00-18:00

Heures d'ouverture de la bibliothèque

du mardi au vendredi
9:00-13:00 et 14:00-18:00
samedi 11:00-15:00



Aglaé Degros



«Le projet Neischmelz à Dudelange»



Stadgespräch



«Lieux de passage»

AGENDA HIVER/PRINTEMPS 2013

Sous réserve de modifications

CONFERENCES

«Le projet Neischmelz à Dudelange»

organisée par le Fonds Belval, en collaboration avec la Fondation Daniel Miltgen, Président du Fonds du Logement et Christian Bauer, architecte

Lieu : Massenoire (Esch-Belval)

► **MERCREDI 20 FEVRIER 2013 à 19h30**

«Radical commonplaces – European architectures from Flanders»

Christoph Grafe, directeur du VAI (Flemisch Architecture Institute) et Aglaé Degros, architecte (Artineering, Rotterdam)

Lieu : Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie.

► **JEUDI 28 FEVRIER 2013 à 19h**

«Landschaften der Zukunft»

organisée par le Fonds Belval, en collaboration avec la Fondation Ursula Stein et Henrik Schultz, urbanistes

Lieu : Massenoire (Esch-Belval)

► **MERCREDI 13 MARS 2013 à 19h30**

«Against the end of architecture»

en collaboration avec l'Ambassade d'Italie

Pr. Vittorio Gregotti, architecte, Milan

Lieu : Banque de Luxembourg

► **JEUDI 21 MARS 2013 à 19h**

«Südregion revisited»

organisée par le Fonds Belval, en collaboration avec la Fondation Boris Sieverts, artiste

Lieu : Massenoire (Esch-Belval)

► **MERCREDI 17 AVRIL 2013 à 19h30**

«Le quartier Arboria à Differdange»

organisée par le Fonds Belval, en collaboration avec la Fondation Christine Muller, architecte, urbaniste, et Stéphane Deby, Directeur Développement Prodomos

Massenoire (Esch-Belval)

► **MERCREDI 24 AVRIL 2013 à 19h30**

DEBATS PUBLICS

Stadgespräch «comment concilier ville et environnement ?»

En collaboration avec le Cercle-Cité et la Ville de Luxembourg

Lieu : Cercle-Cité, Luxembourg.

► **JEUDI 7 MARS 2013 à 18h30**

EXPOSITION

Exposition photographique, Andrés Lejona, «Lieux de passage, architectures et points de contrôle»

Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie.

Entrée libre.

► **du 8 janvier au 9 février 2013**

PROGRAMME DES FORMATIONS OAI


OAI

 ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

CYCLE DE FORMATION OAI / CRP-HT POUR ARCHITECTES ET INGÉNIEURS-CONSEILS 2012-2013

Les informations pratiques et les tarifs sont disponibles sur:

- ▶ le site www.tudor.lu/Training/OAI
- ▶ le site www.oai.lu, rubrique «formations continues» => «oai»

Personne de contact

Valérie MULLER, CRP Henri Tudor
T: +352 42 59 91 300
F: +352 42 59 91 777
formation@tudor.lu

PROGRAMME DES MODULES A VENIR DU CYCLE 2012-2013

15/01/2013		Informationsveranstaltung : Fördermöglichkeiten von Bauvorhaben (für Privatpersonen und Unternehmen)
11/01/2013	MODULE 6	Gestion des ressources humaines
25/01/2013	MODULES 7+8	Gestion de projet de construction et d'infrastructure dans le cadre de la collaboration Architectes-Ingénieurs
10/01/2013	MODULE 9	Le confort acoustique dans les bâtiments
18/01/2013	MODUL 10	Barrierefreies Bauen
24/01/2013	MODULE 11	Aménagement durable de quartiers (éco-quartiers)
01/02/2013	MODUL 12	ZeroEmission - lowEx Technologie für neue und bestehende Gebäude
08/02/2013	MODULE 13	Calcul des ponts thermiques : principes physiques et l'approche dans la pratique
21/02/2013	MODUL 14	Haustechnik/Lüftungsanlagen in der Altbausanierung
28/02/2013	MODULE 15	Systèmes de chauffage et monitoring de bâtiments résidentiels
07/03/2013	MODUL 16	Altbaumodernisierung mit Passivhauskomponenten - Prinzipien, Energiekonzept, Bauphysik - «Lessons learned»
14/03/2013	MODUL 17	Passivhausstandard bei Nutzgebäuden
21/03/2013	MODUL 18	Kosten senken durch eine nachhaltige Gebäudeplanung - Lebenszykluskostenberechnung in Theorie und Praxis
11/04/2013	MODULE 19	Le bois dans la construction : conception et aspects techniques
19/04/2013	MODULE 20	Conception et mise en oeuvre des produits verriers
25/04/2013	MODULE 21	Constructions tout acier et mixtes : aspects techniques et durabilité
02/05/2013	MODULE 22	Béton & innovation : aspects technologiques, cadre normatif et durabilité
16/05/2013	MODULE 23	Matériaux à faible impact environnemental pour l'isolation thermique et l'étanchéité
23/05/2013	MODULE 24	Matériaux intelligents et innovants pour la construction

SUCCÈS IMPORTANT DES 5 PREMIERS MODULES DU CYCLE DE FORMATIONS CONTINUES OAI / CRP-HT 2012-2013

Les cinq premiers modules du cycle de formations continues OAI / CRP-HT ont rencontré un succès important aussi bien au niveau du nombre de participants qu'au niveau de la satisfaction de ces derniers sur la qualité des exposés proposés par les différents orateurs.



Module 3 du 15/11/2012 : «Législation et jurisprudence dans un projet de construction et d'infrastructure»

CHANGEMENT DE DATE POUR LES MODULES 6, 7 ET 8

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les modules 6, 7 et 8 ont dû être repoussés.

Le **module 6 «Gestion des ressources humaines»** aura lieu **vendredi 11 janvier 2013 de 14h à 18h** au siège de l'OAI - Forum da Vinci.

Le double **module 7+8 «Gestion de projet de construction et d'infrastructure dans le cadre de la collaboration Architectes-Ingénieurs»** aura lieu **vendredi 25 janvier 2013** dans les locaux du CRP-HT à Luxembourg-Kirchberg et non au siège de l'OAI comme annoncé précédemment.

Lors des modules 7+8, l'outil OAI «Collaboration entre membres», présenté succinctement lors de l'assemblée générale OAI du 25 octobre dernier, sera étudié en détail.

Un ajout au règlement d'ordre intérieur de l'OAI à ce sujet a d'ailleurs été voté lors de cette assemblée générale :

Article 33 §2 (Rapport entre membres de différentes disciplines) : Ajout 2^{ème} alinéa :
« Afin d'optimiser leur collaboration, les membres de l'OAI s'engagent à communiquer au sein de leurs bureaux les recommandations de l'Ordre reprises dans l'outil OAI «Collaboration entre membres » et de les appliquer au niveau de leur travail quotidien.»

Le règlement d'ordre intérieur de l'OAI peut être consulté sur le site www.oai.lu à la rubrique «législation».

CYCLE DE FORMATION POUR ARCHITECTES ET INGÉNIEURS-CONSEILS 2012-2013

WEITERBILDUNGSREIHE FÜR ARCHITEKTEN UND BERATENDE INGENIEURE 2012-2013

Management de bureau et gestion de projets

Modules 1-8*

* Entre autres, recommandés aux stagiaires OAI et aux personnes débutant dans les professions OAI

Confort et Bien-être

Modules 9-10

Construction durable Nachhaltiges Bauen

Modules 11-18

Matériaux de construction

Modules 19-24

Organisé par | Organisiert von

Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils
Centre de Recherche Public Henri Tudor

OAI
ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

tudor
PUBLIC RESEARCH CENTRE HENRI TUDOR

Octobre 2012 - Mai 2013
Oktober 2012 - Mai 2013



www.tudor.lu/training/OAI

CONCOURS / RÉSULTATS

CONCOURS MAISON RELAIS ET COMPLEXE SCOLAIRE OP HUDELEN

Proclamation des résultats	4 janvier 2012	
Maître d'ouvrage	Administration Communale de Schiffflange	
Objet du concours	Maison Relais et complexe scolaire Op Hudelen	
Type du concours	Concours européen avec présélection des candidats	
Jury	<p>M. Nico Steinmetz (Président) Mme Françoise Bruck M. Roland Schreiner M. Paul Weimerskirch M. Albert Kalmes Mme Carmen Mentz</p> <p>Mme Cathy Mambourg</p> <p>M. Stéphane Deby M. Pascal Reuland</p>	<p>Architecte, représentant de l'OAI Architecte, représentante de l'OAI Bourgmestre de Schiffflange Conseiller communal de Schiffflange Conseiller communal de Schiffflange Architecte, Administration Communale de Mondercange Architecte, Administration Communale de Dudelange Ingénieur, Promobe Ingénieur, Administration Communale de Schiffflange</p>
Préjury	<p>M. Guy Spanier Mme Jeanne Letsch Mme Viviane Schreiner M. Philippe Beissel M. Antoine Ries Mme Daniela Zöllner</p>	<p>Administration Communale de Schiffflange Inspectrice Scolaire Présidente de l'ASBL Stuppesland Luxconsult S.A. Luxconsult S.A. Luxconsult S.A.</p>

PARTICIPANTS

- ▶ Enzo Alleva Architectes
- ▶ Michel Petit Architecte
- ▶ Witry + Witry
- ▶ WW+ / Dietrich-Untertrifaller / Ernst+Partner

Résultat

1^{ER} PRIX

Enzio Alleva Architectes

**2^{EME} PRIX**

Michel Petit Architecte

**MENTION**

Witry + Witry

**MENTION**WW+ / Dietrich-Untertrifaller /
Ernst+Partner

EUROPEAN UNION PRIZE FOR CONTEMPORARY ARCHITECTURE MIES VAN DER ROHE AWARD 2013 PROJETS PROPOSÉS PAR L'OAI

BRUCK & WECKERLE ARCHITEKTEN

Centre Culturel, Bergem



METAFORM

Immeuble à Cessange



ATELIER D'ARCH. ET DE DESIGN JIM CLEMES

LaLux Leudelage



© Andrés Lejona

Autre projet à Luxembourg
retenu par l'organisateur :
Château d'eau à Dudelange par
l'association KAELL ARCHITECTE
& ATELIER D'ARCH. ET DE
DESIGN JIM CLEMES

POLARIS ARCHITECTS

Maison à Luxembourg-Mühlenbach



STDM, STEINMETZDEMEYER

Maison da Costa Pereira



Plus d'informations sur
www.miesbcn.com

1^{ER} PRIX DU CONCOURS INTERNATIONAL «AGRANDISSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT FERMÉ « LA BRENAZ » À GENÈVE (SUISSE) ARCHITECTURE + AMÉNAGEMENT S.A.



Le bureau « architecture + aménagement s.a. », fondé en 1960 à Luxembourg par René Schmit, a remporté en octobre 2012 un concours d'architecture international pour la construction d'un établissement pénitentiaire à Genève, en Suisse. Actuellement dirigé par Bertrand Schmit, Nadine Gutenstein et Hermann Esslinger, « a+a » rassemble 26 personnes au total (architectes, architectes d'intérieur, dessinateurs, urbanistes, géographes, techniciens,...) autour de projets divers, principalement de moyenne ou grande envergure.

« architecture + aménagement » n'est pas novice dans le secteur spécifique des bâtiments pénitentiaires, souvent impopulaires en dépit de leur importance. Depuis 1985, date de la construction du Centre pénitentiaire de Luxembourg (CPL) à Schrassig, le bureau est intervenu lors des transformations et extensions successives, en 1992 et en 2002 (doublement de la surface, compléments...), des travaux d'entretien et de renforcement de la sécurité (en permanence depuis 1985) mais aussi lors d'études de faisabilité pour de nouvelles extensions en 2012.

En 2010, architecture + aménagement a également réalisé des ateliers pour le Centre Socio-Educatif de l'Etat à Dreiborn, et termine actuellement le chantier de la future Section Fermée (établissement fermé pour jeunes).

Cette expérience de l'architecture carcérale, les nombreuses discussions avec les membres du personnel et les décideurs politiques et administratifs, ont non seulement permis au dossier de « a+a » d'être retenu lors de l'appel de candidatures international, mais elles ont surtout permis de proposer un projet à la fois optimiste et réaliste.

12 bureaux ont été sélectionnés et ont remis une proposition pour ce concours ; principalement des bureaux suisses mais aussi un espagnol. Les expériences, les réglementations et les méthodes de construction étant différentes selon les pays, des propositions variées ont été remises. Environ deux tiers de ces dernières ont été rapidement écartées par le jury, car elles ne satisfaisaient pas aux exigences parfois contradictoires d'un établissement fermé. Ce sont ensuite des discussions sur le fonctionnement, les ambiances, la faisabilité ou le concept énergétique qui ont mené à attribuer le 1^{er} prix au bureau luxembourgeois.

Les architectes de « a+a » ont favorisé la lumière naturelle et le confort de travail de tous les utilisateurs, c'est-à-dire les détenus mais aussi le personnel. Là où le projet luxembourgeois a vraisemblablement fait la différence, c'est dans l'équilibre entre ce confort et les exigences concrètes de la technique, de la logistique et de la sécurité. Des volumes complexes sont certes séduisants, mais il a semblé primordial à l'équipe des lauréats de placer en priorité la clarté des circulations et l'organisation des fonctions, des vues, des relations, ainsi que la très haute performance énergétique. Le bâtiment répond aux strictes exigences du standard Minergie-P (Passivhaus).

Grâce à ce 1^{er} Prix, qui sera suivi de la réalisation du projet, « architecture + aménagement s.a. » étend ses activités en Suisse, où il a par ailleurs d'autres projets en développement. C'est une bonne occasion pour une équipe à la fois luxembourgeoise et internationale (« a+a » rassemble 7 nationalités différentes) d'évaluer le niveau et la qualité des méthodes de travail « locales », qui ne craignent pas forcément la comparaison. En l'occurrence, c'est même l'expertise luxembourgeoise du milieu carcéral qui s'est exportée à Genève, alors que la Suisse n'est pas réputée pour son ouverture aux architectes étrangers...

PREIS DES DEUTSCHEN STAHLBAUES

AUSZEICHNUNG 2012 FÜR DEN PAVILLON MADELEINE, KAYL-TÉTANGE (WW + ARCHITEKTUR & MANAGEMENT)



© Linda Blazek Photography

Der Wettbewerb

Der Preis des Deutschen Stahlbaues wird im zweijährigen Turnus ausgelobt. Er wird vergeben für eine architektonische Leistung im Bereich des Hoch- und Brückenbaus, einschließlich aller Formen des Bauens im Bestand, bei der die Möglichkeiten des Stahls in besonders guter Weise genutzt und gestalterisch zum Ausdruck gebracht wurden.

Teilnahmeberechtigt sind die geistigen Urheber der eingereichten Bauwerke.

Die Jurysitzung

Die eingereichten Objekte werden von einer unabhängigen Jury beurteilt. Die Beratung der Jury erfolgt nicht öffentlich. Ihre Entscheidung ist endgültig, der Rechtsweg ist ausgeschlossen. Die Jury unter dem Vorsitz von Prof. Dörte Gatermann tagte am 19. April 2012 in der Fachhochschule Köln.

In drei Wertungsdurchgängen wurden unter den 98 zum Wettbewerb eingereichten und zugelassenen Objekten außer dem Preis des Deutschen Stahlbaues der Sonderpreis des Bundesministeriums für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung sowie zehn Auszeichnungen gekürt.

Entscheidend für die Vergabe der Preise ist der Gesamteindruck, den die Jury durch die eingereichten Unterlagen erhält.

Entwurfsbeschreibung

Das Restaurant „Pavillon Madeleine“ bildet zusammen mit dem neu gestalteten „Park Ouerbett“ die neue grüne Mitte der Gemeinde Kayl-Tétange, gelegen im Süden des Großherzogtums Luxemburg in der Nähe der Industriestadt Esch-sur-Alzette. Das Restaurantgebäude befindet sich an der Schnittstelle des von Kayl nach Tétange gerichteten Nord-Süd-Weges und des Rundweges im Park und fügt sich mit seinen Grundmassen von 10 m x 22 m x 4,5 m harmonisch in die Parkstruktur ein. Die im Süden vorgelagerte Freifläche, in die sich eine Terrasse mit ca. 40 Sitzplätzen mit Grillstation integriert, definiert den Eingang des Restaurants und führt den Besucher durch eine Glastür direkt ins Innere des Pavillons. Hier finden ebenfalls 40 Personen Platz. Dem Pavillon vorgelagert, ermöglichen Sitzstufen den direkten Zugang und den Kontakt mit dem Wasser des Kaylbaches, dessen Qualität durch Säuberungs- und kleinere Verbesserungsmaßnahmen an den Ufern aufgewertet wurde. Alle Zugänge zum Pavillon sowie der Innenbereich sind barrierefrei gestaltet.

Laudatio

Die Landschaftsplanung des „Parks Ouerbett“ in der Gemeinde Kayl-Tétange und die Architektur der darin liegenden Gebäude folgen einem einheitlichen Gestaltungskonzept. Das Material wetterfester Stahl stellt den Bezug zum kulturellen Erbe der Stahlindustrie der Region her und wird so zum gestalterischen Leitmotiv der Gesamtanlage.

Die Natur und der zeitlos wirkende wetterfeste Stahl bilden eine Symbiose. Diesem Prinzip folgend erscheint der Baukörper des Restaurants „Pavillon Madeleine“ als schlichter Kubus, der vielfältige und reizvolle Sichtbezüge zu der umgebenden Landschaft des Park Ouerbett herstellt. Stahl wird hier in großer Selbstverständlichkeit zum bestimmenden Element nachhaltigen Bauens.

TABLEAU DE L'ORDRE

STATISTIQUES DES INSCRIPTIONS EN DATE DU 3 DÉCEMBRE 2012

Tableau de l'Ordre

Nombre de personnes physiques:		
membres obligatoires et facultatifs	Architectes:	878
	Ingénieurs-conseils:	444
	Architectes d'intérieur:	28
membres honoraires:		17
stagiaires:		24
membres n'exerçant pas:		53
Total:		1444

Section des architectes

Membres obligatoires:	
Bureaux d'architectes:	600
▶ Siège social au Luxembourg:	460
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	140
Bureaux d'architectes d'intérieur:	24
▶ Siège social au Luxembourg:	24
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	0

Section des ingénieurs-conseils

Membres obligatoires:	
Bureaux d'ingénieurs-conseils:	224
▶ Siège social au Luxembourg:	181
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	43

Effectif des bureaux ayant leur siège au Luxembourg

Rem: effectif = associés + employés	
Bureaux d'architecture:	2032
Bureaux d'architecture d'intérieur:	48
Bureaux d'ingénierie:	1949
Total:	4029

STATISTIQUES PAR NATIONALITÉS en date du 3 décembre 2012

ARCHITECTES + ARCHITECTES D'INTERIEUR: Membres obligatoires:

Nationalités	Siège au Luxembourg	Siège à l'étranger	Total
Luxembourg	242 (44,49 %)	2 (1,23 %)	244 (34,56 %)
Belgique	113 (20,77 %)	47 (29,01 %)	160 (22,66 %)
Allemagne	89 (16,36 %)	81 (50,00 %)	170 (24,08 %)
France	28 (5,15 %)	14 (8,64 %)	42 (5,94 %)
Autres	72 (13,24 %)	18 (11,11 %)	90 (12,75 %)
Total	544	162	706

INGENIEURS-CONSEILS: Membres obligatoires:

Nationalités	Siège au Luxembourg	Siège à l'étranger	Total
Luxembourg	106 (44,73 %)	0 (0,00 %)	106 (37,32 %)
Allemagne	55 (23,21 %)	37 (78,72 %)	92 (32,39 %)
Belgique	42 (17,72 %)	9 (19,15 %)	51 (17,96 %)
France	22 (9,28 %)	0 (0,00 %)	22 (7,75 %)
Autres	12 (5,06 %)	1 (2,13 %)	13 (4,58 %)
Total	237	47	284

ESPACES D'UNE VIE

LES INGENIEURS – LES INCONNUS



Hubert Müller-Schori
Dipl.-Ing. ETH

M – comme Hubert Müller-Schori

Le 27 octobre 2005 lors de l'assemblée générale de l'OAI, Hubert Müller-Schori a été nommé membre honoraire de l'OAI.

Curriculum Vitae

- ▶ Naissance le 20 avril 1932 à Kleinbettingen.
- ▶ 1939 - 1943: Ecole primaire
- ▶ 1944: 1 année Hauptschule
- ▶ 1945 - 1952: Athénée Grand-Ducal
- ▶ 1952: 1 année Cours Supérieur (droit)
- ▶ 1953: Etudes de Cello à la Musikakademie de Cologne (D)
- ▶ 1954 - 1960: Eidgenössische Technische Hochschule, Zurich (ETH)
- ▶ 22/06/1960: Diplôme d'ingénieur ETH

Activités professionnelles

- ▶ 1960: Travail dans l'entreprise de construction Emile Nennig
- ▶ 1960 - 1961: Participe comme employé de l'entreprise Nennig à la construction de la Centrale SEO
- ▶ 1961 - 1962: Travail dans le bureau d'ingénieurs de la « Baufirma Losinger » à Bern.
- ▶ 1962 - 1965: Travail dans le bureau d'ingénieurs Bernet à Bern
- ▶ 1964: *Mariage avec la Bernoise Liselotte Schori*
- ▶ 1965 - 1967: Retour au Luxembourg
Reprise du bureau d'ingénieurs Albert Bauler en association avec Théo Pierret
- ▶ 1967: Dissolution de l'association
- ▶ 1967 - 1999: Bureau Hubert Müller-Schori ingénieurs conseils

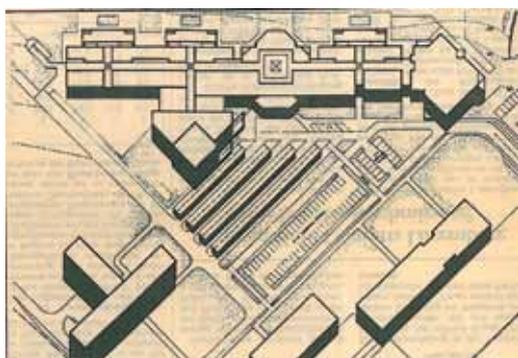
Organisations professionnelles

- ▶ Membre de la commission des ingénieurs pour la loi constituant l'OAI
- ▶ Membre de la commission OAI «Déontologie»
- ▶ Membre du Conseil de discipline
- ▶ Membre du Conseil d'Administration des Jeunesses Musicales
- ▶ Président du comité de Luxembourg Philharmonia (orchestre symphonique)
- ▶ Membre A.L.I.A.I. et A.L.I.
- ▶ Membre fondateur de la C.I.C.L.
- ▶ Décoré du l'Ordre du Mérite national
- ▶ Décoré de la Couronne de Chêne
- ▶ Président fondateur de Symphonie in Fels asbl

Principales Réalisations (nouveaux bâtiments et transformations)

- ▶ 1965 : ▶ Bâtiment de la gendarmerie à Diekirch
▶ SOGECO
- ▶ 1966 : ▶ Résidence « Le Majestic » à Coxyde (architectes Müller + Teisen)
▶ Ecole à Schuttrange
▶ Caves Schram Frères

- ▶ 1967 : ▶ Immeuble pour A + E Kieffer à Luxembourg
 - ▶ Immeuble Cofhylux S.A. à Junglinster
 - ▶ Poste Cegedel à Dudelange
 - ▶ Transformation Hôtel Schaaf à Dillingen
 - ▶ Gare routière à Remich
- ▶ 1968 : ▶ Résidence Alpha à Esch
 - ▶ Atelier et Maison Pneus Schumann à Strassen
- ▶ 1969 : ▶ Atelier Arens-Scheer & Cie à Strassen
 - ▶ Garage Jos Clement à Bourglinster
 - ▶ Ecole à Junglinster
 - ▶ Garage Fiat à Esch
 - ▶ Poste à Kayl
 - ▶ Hôtel de l'Abbaye à Clervaux
- ▶ 1970 : ▶ Immeuble Cofhylux S.A. à Echternach
 - ▶ Agrandissement magasin Rosenstiel
 - ▶ Hall Matinag
 - ▶ Résidence « Le Kirchberg » à Senningerberg
- ▶ 1971 : ▶ Centre sportif à Bascharage (architectes Müller + Teisen)
 - ▶ Hall Loftleidir, Findel (architecte M. Scholl)
- ▶ 1972 : ▶ Institut St. Joseph à Betzdorf (architecte P. Müller)
 - ▶ Ecole garderie à Gonderange (architecte P. Faber)
- ▶ 1973 : ▶ Fondation Félix Chomé (architecte R. Teisen)
 - ▶ Couvent des sœurs du pauvre enfant Jésus, Echternach (architectes Ewert + Haagen)
 - ▶ C.C.A.A. à Mersch (architectes Reuter, Stümper)
- ▶ 1974 : ▶ Centre Ambulancier à Esch/Alzette
 - ▶ Pont 1.05 B (Ponts et Chaussées)
 - ▶ Eglise à Roodt/Syre (architectes Ewert + Haagen, R. Schmit)
- ▶ 1975 : ▶ Centre sportif à Luxembourg-Limpertsberg (architectes A. Welter et C. Kerg)
 - ▶ Good Year, réservoirs d'eau
 - ▶ Imprimerie Cope
- ▶ 1976 : ▶ Marbrerie Jacquemart, Usine à Hamm (architectes P. Bohler et P. Espen)
 - ▶ Hall de stockage Messagerie Kraus
 - ▶ Agrandissement du lycée Robert Schumann à Luxembourg
- ▶ 1977 : ▶ Réfection de l'église paroissiale à Diekirch
 - ▶ Agrandissement du Ministère des Affaires étrangères à Luxembourg
 - ▶ Maison de retraite pour personnes âgées à Diekirch (architecte René Schmit)
 - ▶ Dépôt Grosbusch à Leudelange (architecte G. Konrath)
- ▶ 1978 : ▶ Transformation et agrandissement Hôtel Ferring à Grundhof (architecte H. Jegen)
 - ▶ Hémicycle pour le Parlement Européen, mission de contrôle (architecte P. Bohler)
 - ▶ Magasins et garages pour le service technique de l'Aéroport à Luxembourg (architecte de l'Etat)





- ▶ 1979 : ▶ Silos à grains, Goedert & fils, Consdorf (architecte H. Jegen)
 - ▶ Extension Hôtel Mathes à Ahn (architecte H. Jegen)
 - ▶ Transformation maison Piano Kleber à Luxembourg (architecte Ed. Müller)
 - ▶ 4 maisons à Luxembourg-Neudorf (architecte F. Conrath)
 - ▶ Ireco LTD, Hall de fabrication à Steinsel (architectes Jonas et Hansel)
- ▶ 1980 : ▶ Transformation Yachting, Remich (architecte Henri Jegen)
- ▶ 1981 : ▶ Transformation de l'immeuble Winnschoul 3, rue St. Ulrich à Luxembourg (architectes Brimer + Mieck)
 - ▶ Voie express du Bassin Minier. Trançon Belval-Schifflange (Ponts et Chaussées)
- ▶ 1982 : ▶ Caisse Rurale à Beckerich (architectes Groupe 3 architectes)
 - ▶ S.A. Banque privée Luxembourg (architecte Jean Petit)
 - ▶ Autoroute Luxembourg-Trèves O-A III 4 (Ponts et Chaussées)
- ▶ 1983 : ▶ SEDEC Foyer St. Martin, rue d'Eich à Luxembourg (architecte Ewert + Haagen)
 - ▶ Imprimerie Kremer-Müller à Foetz (architecte J. Clemes)
- ▶ 1984 : ▶ Entrepôt Grosbusch + Fils à Leudelange (architecte Gaston Konrath)
 - ▶ Rénovations Grund : maison n° 11-13 et 15, rue St. Ulric pour le Fonds du logement à coût modéré
 - ▶ Transformation de l'Hôtel Terminus à Luxembourg (architecte L. Cork)
- ▶ 1985 : ▶ Ville de Luxembourg Station Horticole Reckenthal (architecte R. Teisen)
 - ▶ Extension cimetièrre à Dippach (architectes Ewert + Haagen)
 - ▶ Transformation immeuble Kaempf-Kohler (architecte Clemes)
- ▶ 1986 : ▶ Atelier de production Arens Scheer à Strassen (architectes Marco Scholl et Robert Schaus)
 - ▶ Transformation du Moulin de Schifflange (architecte H+V)
 - ▶ Bâtiment pour pompiers à Itzig (architectes H+V)
 - ▶ Réaménagement de l'ancien Hôpital militaire (architectes Clemes, Ewert + Haagen)
 - ▶ Hall Tennis à Mondorf (architecte Ballini + Pitt)
- ▶ 1987 : ▶ Immeuble de Commerce S.C.I. ROI à Luxembourg (architectes Ewert + Haagen)
 - ▶ Transformation Lycée technique d'Esch-sur-Alzette
- ▶ 1988 : ▶ Ilôt Lohgaas, Ville de Luxembourg (architectes Ewert + Haagen)
- ▶ 1989 : ▶ 3ème extension de Centre de Fret de Luxair
- ▶ 1990 : ▶ Immeuble Cockerill à Esch (Fonds pour le logement à coût modéré) (architectes Mulhern + Steil, Clemes)
 - ▶ Agrandissement Portlux S.A. à Mertert (architecte L. Knaff)
 - ▶ Résidence Madeleine à Leudelange (architecte N. Mangen)
 - ▶ Fonds du logement : Grund, 7 maisons (architecte Witry)
- ▶ 1991 : ▶ Travaux de réfection au Palais Grand-Ducal (architectes D. Gaymard et R. Braun)
 - ▶ Rénovation Casino, rue Notre Dame à Luxembourg (architectes Ballini + Pitt)
 - ▶ Transformation Union Bank of Finland S.A. (architecte L. Corke)
- ▶ 1992 : ▶ Extension de l'Orangerie à Mondorf-les-Bains (architecte Clemes)
- ▶ 1993 : ▶ Bâtiment des Postes à Sandweiler (architecte A. Leer)
 - ▶ Hall Trioalux à Contern
 - ▶ Fondation Pro Familia : Foyer Bethlehem à Dudelange
- ▶ 1997 : ▶ Centre national de l'Audiovisuel à Dudelange

Autres activités

- ▶ Nombreuses missions d'expertises
- ▶ Etudes statiques pour de nombreuses maisons unifamiliales et villas

PROGRAMME D'ACTIVITÉS OAI

► **mardi 15 janvier 2013 de 16h à 18h**

Séance d'information OAI / CRP-HT : Fördermöglichkeiten von Bauvorhaben (für Privatpersonen und Unternehmen)

Lieu : Forum Da Vinci

► **mercredi 27 février 2013 à 18h**

Proclamation des résultats du concours pour jeunes Festival des Cabanes 2013

Lieu : Forum Da Vinci

► **jeudi 28 février au mercredi 13 mars 2013**

Exposition des projets proposés pour le Festival des Cabanes 2013

Lieu : Forum Da Vinci

► **vendredi 1^{er} au dimanche 3 mars 2013**

my energy days

Participation OAI : exposition de maisons passives

Lieu : Luxexpo (Luxembourg-Kirchberg)

► **mardi 19 mars 2013 de 16h à 18h**

Séance d'information OAI : Transmission d'entreprise

Lieu : Forum Da Vinci

► **vendredi 12 au dimanche 14 avril 2013**

« Urban Living Differdange »

Participation OAI

Lieu : Centre sportif Oberkorn

► **mercredi 8 au dimanche 12 mai 2013**

Voyage d'études OAI «Budapest»

► **mardi 4 juin 2013**

Journée OAI «Presse, Médias / Architecture, Ingénierie, Urbanisme»

Lieu : Forum Da Vinci

► **dimanche 7 juillet 2013 à partir de 12h30**

Familjefest OAI

Lieu : Auberge de jeunesse au lac d'Echternach

► **samedi 13 au dimanche 28 juillet 2013**

Festival des Cabanes 2013

en collaboration avec le Service National de la Jeunesse

Vernissage : vendredi 12 juillet 2013 à 17h

Lieu : Ellergronn à Esch-sur-Alzette

► **septembre 2013**

Publication de la 10^{ème} édition du Guide OAI 2014 Références

► **vendredi 27 au dimanche 30 septembre 2013**

Oeko-Foire 2013

Réception sur le stand OAI / CRP-HT / CRTE vendredi 27 septembre 2013 à 18h

LuxExpo / Participation OAI / CRP-HT / CRTE

► **vendredi 4 au lundi 7 octobre 2013**

Semaine Nationale du Logement

Réception sur le stand OAI vendredi 4 octobre 2013 à 16h

Présentation de la 10^{ème} édition du Guide OAI 2014 Références

LuxExpo / Participation OAI / Ministère du Logement

► **jeudi 24 octobre 2013 à partir de 17h30**

Assemblées générales OAI

Lieu : à définir

PUBLICATIONS DES BULLETINS EN 2013

N°76..... 04/2013
 N°77..... 07/2013
 N°78 (RAPPORT D'ACTIVITES) 10/2013
 N°79..... 12/2013

Le prochain bulletin OAI Info sera publié en avril 2013

IMPRESSUM: EDITEUR: OAI ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS / **CONSEIL DE L'ORDRE:** PRESIDENT: Bob STROTZ / VICE-PRESIDENT: Andrea DE CILLIA / SECRETAIRE GENERAL: Thierry CRUCHTEN / TRESORIER: Marc FEIDER / MEMBRES: Sala MAKUMBUNDU, Max VON ROESGEN, Jacques WEYLAND / **REDACTION :** Pierre HURT, DIRECTEUR / Yann JEGU, CHARGE DE MISSIONS / **PHOTOS :** Pierre HURT / **ADRESSE :** OAI / FORUM DA VINCI / 6, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE / L-1330 LUXEMBOURG / TELEPHONE: +352 42 24 06 / FAX: +352 42 24 07 / E-MAIL: oai@oai.lu / WEB: www.oai.lu / HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8.30 A 12.00 H ET DE 13.30 A 17.00 H / **CONCEPTION:** ROSE DE CLAIRE, DESIGN. / **IMPRESSION:** IMPRIMERIE HENGEN / **TIRAGE:** 2800 EXEMPLAIRES